

# 7 déchèteries À votre service

En tant qu'habitant de la Communauté de communes, vous avez accès aux 7 déchèteries.

HORAIRES D'OUVERTURE ÉTÉ *	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>Grandchamp-des-Fontaines</b> Les Tunières - 06 81 75 70 30	9h-12h 14h-18h	14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-18h
<b>Nort-sur-Erdre</b> Beausoleil - 02 28 24 85 40	9h-12h 14h-18h		9h-12h 14h-18h		9h-12h 14h-18h	9h-18h
<b>Notre-Dame-des-Landes</b> La Primais - 02 40 47 32 39	14h-18h		9h-12h 14h-18h	14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-18h
<b>Petit-Mars</b> Les Dureaux - 06 14 14 77 49	14h-18h		14h-18h		14h-18h	9h-12h 14h-18h
<b>Saint-Mars-du-Désert</b> La Goulière - 06 14 14 77 58			14h-18h			9h-12h 14h-18h
<b>Sucé-sur-Erdre</b> Les Cloisons - 02 40 77 99 05	9h-12h 14h-18h		14h-18h		14h-18h	9h-18h
<b>Vigneux-de-Bretagne</b> Impasse de la Vallée 07 62 33 13 94	14h-18h		14h-18h		14h-18h	9h-12h 14h-18h

\*Horaires d'hiver : fermeture des déchèteries à 17h00 (la période été / hiver change en même temps que le changement d'heure national, fin octobre et fin mars)

## Consignes importantes

- Je bâche ma remorque pour limiter les envols.
- Je respecte les consignes de tri et les instructions de l'agent d'accueil.
- Je respecte le plan de circulation et j'attends mon tour.
- Je respecte le règlement de service (affiché sur le site et téléchargeable sur [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr)).

## Carte d'accès :

Elle est obligatoire à Grandchamp des Fontaines et Notre Dame des Landes.

Des contrôles sont réalisés ponctuellement dans les autres déchèteries.

Demandez votre carte d'accès en ligne sur [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr).

## D'autres solutions existent !

- Pour les objets dont vous n'avez plus l'utilité et qui peuvent encore servir : vous pouvez vous rendre directement à La Recyclerie de Nort-sur-Erdre : Parc d'Activités la Sangle - 3, rue de l'Océan - 02 40 93 22 08 - horaires sur [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr). Les 2 autres boutiques les plus proches de chez vous sont à Blain et à Savenay;
- Pour les déchets verts : pensez au paillage, au compostage, à augmenter la hauteur de coupe;
- Pour les DEEE et les pneus : le coût de reprise est compris dans le prix d'achat, les magasins sont ainsi tenus de reprendre votre ancien équipement (1 pour 1);
- Pour les cartouches d'impressions, les piles, les portables : des bornes de collecte sont en place dans certains magasins;
- Pour les médicaments : ils sont repris par le pharmacien (sans emballage, ni notice).

Dépôt possible dans l'ensemble des déchèteries (quantité limitée à 3m<sup>3</sup>/jour)



Cartons



Déchets verts



Tout-venant



Gravats



Bois



Souches



Verre



Papier



Huile de vidange

Dépôt possible dans certaines déchèteries



**Déchets Dangereux  
des Ménages (DDM)**

Toutes les déchèteries  
SAUF à Saint Mars du Désert



**Amiante**

(uniquement emballé)

à Grandchamp des Fontaines, Nort sur  
Erdre et Notre Dame des Landes



**Déchets d'Équipement Électriques  
et Électroniques (DEEE)**

Toutes les déchèteries  
SAUF à Saint Mars du Désert



**Mobilier**

Toutes les déchèteries  
SAUF à Saint Mars du Désert

Dépôt possible ponctuellement dans certaines déchèteries



**Ferraille**

1 à 3 fois par mois en fonction des déchèteries

Des mercredis ou des samedis (collecte aux horaires d'ouverture de la déchèterie)

**A Grandchamp des Fontaines :**  
dépôts possibles tous les jours d'ouverture de la déchèterie



**Pneus**

3 fois par an

à  
Grandchamp des Fontaines  
OU Nort sur Erdre  
OU Notre Dame des Landes



**Objets Recyclerie**

Nort sur Erdre et Sucé sur Erdre : dépôts possibles 1 fois par mois

**Grandchamp des Fontaines et Vigneux de Bretagne :** dépôts possibles tous les  
jours d'ouverture de la déchèterie

Tous les plannings sont consultables sur : [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr)